

chasse, nous ne saurions trop recommander aux chasseurs de ne point conserver la mauvaise habitude de charger le fusil chez eux, de ne point poser les capsules sur les cheminées avant d'introduire la charge dans le canon, de n'amorcer qu'en dernier lieu, de ne pas verser la poudre le cigare à la bouche ou sans se donner la peine de désarmer, d'avoir le soin d'une mesure qui s'isole autant que possible de la poire, de tenir la tête droite en chargeant, de saisir la baguette avec le pouce et l'index, de ne jamais tourner le canon ni vers soi ni vers autrui, de ne tirer jamais tirer à hauteur d'homme dans une haie, surtout dans le voisinage des maisons, d'abattre le chien sur la cheminée avant de franchir un fossé, de tenir le canon droit en sautant, et de se garder de jamais traîner le fusil en le tenant par le canon, dans les broussailles surtout.

*Gazette des Campagnes.*

### Manufacture de laine aux Etats-Unis.

Nous trouvons les chiffres suivants dans les statistiques sur les manufactures de tissus en laine, lesquelles statistiques viennent d'être publiées par ordre du bureau du recensement. C'est pour l'année 1870 :

Le nombre des manufactures est de 2,891 ; de ce nombre 457 sont dans le Pennsylvanie ; 252 dans l'Etat de New-York ; 223 dans l'Ohio ; 155 dans le Massachussets ; 175 dans l'Indiana ; 156 dans le Missouri ; 148 dans le Tennessee ; 125 dans le Kentucky ; 129 dans l'Illinois ; 108 dans le Connecticut ; 107 dans le Maine ; 85 dans l'Iowa ; 77 dans le New Hampshire ; 74 dans la Virginie Occidentale [West Virginia] ; 68 dans la Virginie ; 65 dans le Rhode Island ; 65 dans le Vermont ; 64 dans le Wisconsin ; 54 dans le Michigan ; 52 dans la Caroline du Nord ; 46 dans la Georgie ; 31 dans le Maryland ; 29 dans le New Jersey ; 20 dans le Texas ; 15 dans l'Utah ; 15 dans la Caroline du Sud ; 14 dans l'Alabama ; 13 dans l'Arkansas ; 14 dans le Delaware ; 14 dans le Mississippi ; 10 dans le Minnesota ; 9 dans le Kansas ; 9 dans l'Oregon ; 5 dans la Californie ; 2 dans la Louisiane ; 1 dans la Floride ; 1 dans le Nouveau-Mexique.

L'ensemble du capital s'élève à \$98,824,531.

Le nombre des engins à vapeur est de 1,950, représentant une force de 35,000 chevaux. De plus, les roues mues par eau représentent une force de 59,332 chevaux. Le nombre de jeux de cardes est de 8,366, cardant par jour 857,392 livres de laine ; métiers larges, 14,039, métiers étroits, 29,144 fuseaux, 1,845,396.

La moyenne du nombre des ouvriers employés pendant l'année a été comme suit : du sexe masculin au-dessus de seize ans, 42,728 ; du sexe féminin au-

dessus de quinze ans 27,682 ; enfants et jeunes garçons 9,643. Le montant des gages payés pendant l'année a été de \$26,877,575. La valeur totale des matériaux employés \$96,432,101 ; matières chimiques et teintures, \$5,833,346. On a employé 17,311,824 livres de laine étrangère ; 154,767,075 livres de laine domestique ; 17,571,929 livres de coton ; 19,372,062 livres d'effilo charge ; 2,573,419 livres de laine filée ; 3,263,949 livres de coton filé ; 1,312,560 verges de coton à chaîne [warp] ; 140,733, livres de warp.

La valeur de tous les autres matériaux employés a été de \$5,570,250. Au nombre des articles produits, on compte, 63,340,612 verges de drap, casimires, et doskins ; 58,965,286 verges de flanelles ; 1,941,865 verges de drap de feutre ; 2,663,767 verges de repellants ; 2,853,458 verges de tweeds et twids ; 14,078,559 verges de Satinottes ; 5,506,902 verges de Kerseys ; 24,489,985 verges de cassinetos ; 14,130,274 verges de wincoys ; 1,932,822 verges de negro cloth ; 2,000,432 paires de couvertures pour chevaux ; 22,500 robes pour voitures ; 226,744 couvre-pieds ; 2,312,961 châles ; 14,156,237 livres de laine filée ; 8,683,049 rouleaux de laine. Valeur totale de la production, \$155,405,058.

On lit dans le *Gaulois* :

Depuis le commencement de l'été, l'émigration des Alsaciens-Lorrains aux Etats-Unis et au Canada a augmenté dans des proportions considérables. Il est juste d'ajouter qu'au Canada, par exemple, ils ont reçu l'accueil le plus hospitalier. Une nombreuse colonie d'Alsaciens et de Lorrains établie notamment près de la petite ville de Beau fort, dans le Bas-Canada, y a trouvé des fermes toute préparées à recevoir les émigrants.

En un mot, nos compatriotes ont été accueillis comme des frères de la part de ces populations, qui n'ont jamais oublié, elles-mêmes, qu'elles étaient d'origine française.

Mardi dernier, le beurre s'est vendu, sur le marché de St. Albans, de 32 à 33 cts.

Notre entreprenant compatriote M. T. Girouard de Stanfold, a fait l'acquisition de licences d'un immense bloc de terres incultes dans Bethsiamis, au nord du fleuve, en bas de Québec. Ces terres sont couvertes de magnifiques forêts desquelles il doit tirer tous les bois de construction. Il doit y ériger des moulins et des chantiers de suite, et nous présumons que la colonisation profitera de l'occasion pour pénétrer dans ces lieux déserts, et peupler ces terres de colons canadiens.—*Union des C à l'E.*

### Une nouvelle Industrie.

L'*Echo de Levis* du 11 courant, contenait un article que nous reproduisons bien volontiers. Il annonce la création toute nouvelle d'une industrie en ce pays, on même temps qu'une immigration des plus importantes. Nous espérons avec notre confrère que les projets de l'habile industriel qui se fixe au milieu de nous se réaliseront :

L'*Echo* nous dit que M. Lemétayer-Masselin doit se fixer à Québec. Toutefois, nous avons raison de croire que ce monsieur n'a pas encore fait un choix définitif de la localité où il se fixera. Nous avons eu nous-même hier la visite de M. Lemétayer et de son compagnon, M. Pichot. Nous avons compris à leur conversation, qu'ils ne refuseraient point de s'établir à St. Hyacinthe même, s'ils y trouvaient des avantages. Ces messieurs ont visité quelques-unes de nos campagnes ; ont examiné le lin qu'elles produisent et l'ont déclaré parfaitement aptes à se convertir en rubans.

Nous invitons ces messieurs à ne pas s'éloigner de notre ville sans essayer de s'y établir. Nous croyons qu'elle peut leur offrir pour le moins autant d'avantages que n'importe quelle autre localité.

D'un autre côté, nous engagerons nos concitoyens à se montrer favorables à l'établissement de M. Lemétayer parmi nous et à l'aider dans son entreprise.

Nous signalons avec plaisir dit notre confrère, l'arrivée au milieu de nous d'un industriel français renommé, qui vient avec toute sa famille s'établir définitivement au Canada.

M. Lemétayer-Masselin, membre de la société coopérative de Bernay, dont il a été directeur, est décidé à consacrer son expérience et son travail à la création, dans notre pays de l'industrie rubanière. Avant de quitter la France il a reçu de M. Bossange toutes les informations dont il pouvait avoir besoin relativement aux éléments sur lesquels il pouvait compter pour la réalisation de son projet, et, tous calculs faits, il croit que notre pays offre de grands avantages pour le succès de cette industrie.

Aujourd'hui deux puissances seulement de l'Europe se partagent l'industrie rubanière, la France et l'Allemagne. Or, voici sur les bénéfices qu'elle a rapportés à la France seulement quelques chiffres que nous trouvons dans un ouvrage publiée en 1870, par M. Lemétayer-Masselin lui-même, sous le titre de *l'Egypte et l'industrie rubanière*.

La moyenne des bénéfices, pendant plus de 40 années de fabrication française a été, escompte déduit, de 25 par cent. La rubanerie prussienne, mieux dirigée, a réalisé des fortunes colossales.

Voici les chiffres annuels d'affaires : 1o. La France : Bernay, Orbec et autres centres normands exportent, en dehors de l'Europe, pour une somme de 4,500,000 fr.